

Siège social et Secrétariat
Avenue Albert 152/22
1190 Forest
Tel : 0475/326.626

marc.midre@gmail.com

**Aux Présidents et Membres des Conseils
d'administration des Clubs affiliés à la LFA,**

- aux Membres du Conseil de la LFA,
- au secrétaire général honoraire de la LFA
- aux Membres des Commissions,
- aux Vérificateurs des Comptes
- à la Présidente de la FRBA et au Président de la Vlaamse Roeiliga

Mesdames, Messieurs,

*J'ai le plaisir de vous inviter à assister à l'**Assemblée générale ordinaire** de la **Ligue Francophone d'Aviron A.S.B.L.** qui se tiendra, le **dimanche 10 février 2019 à 10 h**, au Centre Sportif la Marlette, 13, Rue de la Marlette à 7180 Seneffe.*

*La présente convocation et ses annexes sont à transmettre au Délégué (et suppléant) qui représentera votre Société et dont **vous voudrez bien communiquer, au plus tard le 8 février 2019 au Secrétariat, les nom et prénom.***

ORDRE DU JOUR

1. Accueil et mot de bienvenue du Président
2. Appel des délégués et désignation des scrutateurs
3. Approbation du PV de l'AG du 3 février 2018
4. Rapports d'activités de l'exercice 2018 (*M. Midré*)
5. Rapport du Trésorier (*R. Moulin*).
6. Rapport des Vérificateurs des Comptes. (*L. Naomé et L. Lambert*)
7. Approbation des Comptes et Décharge aux Administrateurs
8. Nomination d'un vérificateur avec mandat de 2 ans
9. Politique générale 2019 de la LFA (*R. Moulin*)
10. Proposition de Budget 2019, fixation de la cotisation annuelle et du coût des licences
11. Désignation du Club organisateur de la journée de l'aviron francophone en 2020 : *candidatures à faire parvenir au Secrétariat au plus tard le 8 février 2019*

12. Modification de l'adresse du Siège social de la LFA

Proposition du CA : Chaussée de Vilvorde 172 à 1120 Bruxelles

13. Élections de membre du Conseil d'administration de la LFA – 4 postes sont à pourvoir :

- sont démissionnaires : Mme Florence Libois et Mr Marc Midré
- est sortant et rééligible : Mr Rémy Moulin
- sont candidates : Mmes Laurence Hennuy, Karen Baetsle

Remarque : « *Il ne peut y avoir, au sein du CA, plus de 80% d'administrateurs de même sexe* » (décret du 8/12/2006 de la Communauté française)

14. Désignation des Délégués effectifs et suppléants représentant la LFA à l'AG de la FRBA *qui aura lieu le samedi 30 mars 2019 après-midi dans les nouveaux locaux du RCND à Anhée.*

Pour le Conseil d'administration,

Rémy Moulin
Président

Marc Midré
Secrétaire général

Comme il est de tradition, l'Assemblée générale sera suivie d'un repas auquel sont conviés tous les participants à cette réunion annuelle.

Le Centre Sportif La Marlette se charge de l'organisation de ce repas.

Le Menu

Assiette de la mer (poissons fumés)

°

Côtes d'agneau et son beurre à l'ail

Légumes d'hiver

Gratin dauphinois

°

Moelleux au chocolat

Glace vanille

°

Inscriptions par courriel au Secrétariat LFA au plus tard le dimanche 3 février 2019.

Prix par convive : 25 Euros. Le vin sera offert par la LFA.